



Version du 22/11/2018

REGLEMENT

Championnat des jeunes par équipes

Art 1 – Organisation

Ce championnat est ouvert à tou(te)s les licencié(e)s des catégories jeunes : **benjamin(e)s, minimes, cadet(te)s, juniors**. La compétition est mixte et se jouera en équipe.

Ce championnat se déroulera en trois phases :

- Une phase locale qui se jouera sur **3** journées avec le cas échéant une finale régionale

Ces journées devront être jouées entre **décembre 2018 et Mars 2019**.

- Une phase régionale qui se jouera avant le 15 mai 2019
- **Une phase nationale : 23 Juin 2019 au bowling Vierzon.**

Le droit d'engagement est fixé à 10€ par joueur(se).

Art 2 – Les équipes

A) Chaque équipe est composée de quatre joueurs(ses) licencié(e)s du même club, de la même école club ou école de bowling labellisée. **Le nombre d'équipes par structure n'est pas limité** pour les phases locales et régionales. Les équipes seront inscrites auprès du CSR de la région et leur composition sera définitive jusqu'à la finale nationale.

B) Les remplacements sont autorisés. Chaque équipe **ne peut utiliser plus de huit joueurs** sur l'ensemble de la saison.

C) Une joueuse ou un joueur ne peut appartenir **qu'à une seule équipe pendant les phases locales et régionales**.

D) Pour la Finale Nationale, en cas de problème d'effectif, possibilité de prendre des joueuses ou joueurs **du même club ayant obligatoirement participé aux phases locales et effectué au moins une ligne**.

E) **Le tableau ci-dessous indique le nombre de quilles attribuées en fonction des catégories**

Catégories	Bonus
Benjamins	40
Minimes	30
Cadettes	18
Juniors (F)	8
Benjamins	32
Minimes	22
Cadets	10
Juniors (G)	0

Art 3 – Phase locale

- A) La phase par centre se déroulera sur quatre journées.
- 1ère journée **avant le 30 décembre 2018**
 - 2ème journée **avant le 28 février 2019**
 - 3ème journée **avant le 31 mars 2019**
 - Finale régionale au **plus tard le 15 mai 2019**
- B) *Tous les résultats devront impérativement être transmis à la commission jeunes, via le CSR au plus tard 3 jours suivant les dates limites précitées. Dans le cas contraire ils ne seront pas pris en compte pour le classement final. Les classements seront communiqués sur le site fédéral uniquement lorsque toutes les équipes participantes auront transmis leurs résultats complets par journée.*
- C) Sur la phase locale, il appartient au CSR de s’assurer par tous moyens utiles de la régularité des scores.
- D) Les phases par centre se dérouleront sur le lieu d’implantation ou au choix du club ou école club ou école de bowling labellisée. Les horaires et dates sont à déterminer par la structure club ou école dans le créneau de date imposé par le CNB.
- E) Lors des qualifications, les équipes effectueront une série de trois parties
- F) L’homologation des parties **est gratuite**. Le prix des parties sera à maxima celui en vigueur à la fédération et réglé au centre sur place, ou géré par le CSR. Tout autre tarif inférieur ou gratuité pourra être évidemment pratiqué. Le tarif de ces qualifications sera discuté directement avec les bowlings de rattachement par la structure « école ». Les scores seront validés par Lexer si possible, sinon validés par un arbitre, ou une personne responsable avec la mention : « **j’atteste sur l’honneur la véracité des scores** », suivi du nom, diplôme ou fonction du signataire.

Art 4 – Phase Régionale

Le nombre d’équipes qualifiées dans chaque région pour la finale **régionale** se fera au prorata des équipes engagées dans celle-ci (60%). En cas de participation inférieure à 4 équipes dans une région, elles seront rattachées à la région limitrophe.

La qualification se fera au meilleur total de quilles sur 4 parties.

Le lieu de la finale régionale et la date sera déterminé par le CSR.

Art 5 – Phase nationale

A l’issue de la phase régionale, les 12 qualifiés, s’affronteront. Chaque équipe disputera 11 parties en système « Round Robin » par points.

- Par match gagné : 3 points
- Par match nul : 2 points

- Par match perdu : 1 point
- Par match forfait : 0 point

- A) La victoire est décernée à l'équipe totalisant le plus de points à l'issue des 11 parties. Le trophée sera conservé par équipe ayant gagné trois années consécutives.
- B) En cas d'égalité, les équipes seront départagées :
- 1) Par le total des points acquis sur les confrontations directes.
 - 2) Par le total des quilles sur les confrontations directes (boni inclus).
 - 3) En cas d'égalité parfaite, c'est l'équipe ayant la plus petite bonification qui sera prioritaire.
- C) Le Comité National prend en charge pour la finale nationale :
- 1) Les frais d'homologation
 - 2) Les frais de lignage
 - 3) Les frais de récompenses
 - 4) Les frais d'arbitrage
- D) Pour la phase nationale, les équipes qui déclarent forfait sont tenues de le faire savoir au responsable de la Commission Jeunes ou à la F.F.B.S.Q, un mois avant la finale nationale. Le C.N. Bowling se réserve le droit de requalifier les équipes dans l'ordre du classement de la phase locale de la région d'origine pour combler d'éventuels forfaits.

Art 6 – Réglementation

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce championnat national.

Art 7 – Modifications

Le C.N. Bowling se réserve le droit de procéder à toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.